

Contexte

La Suisse a ratifié la Convention des Droits de l'Enfant en 1997, mais les enfants eux-mêmes ne les connaissent pas bien et leur opinion sur les questions qui les concernent n'est pas suffisamment prise en compte. Le Comité des droits de l'enfant recommande à la Suisse d'**aborder systématiquement les droits de l'enfant à l'école et de mettre en place des mécanismes effectifs de participation.**

Le projet

C'est pour répondre à ces besoins qu'Enfants du Monde mène un travail approfondi d'éducation aux droits de l'enfant dans les écoles. En participant à la construction d'un **Globe Géant** constitué d'environ 5'000 photos d'élèves, chacune illustrant un droit, les enfants et les jeunes se familiarisent avec leurs droits. Grâce au **Globe Virtuel**, ils ont aussi l'occasion de les défendre et de les revendiquer, en dialogue avec des enfants s'autres pays.



Ancré dans une démarche d'**éducation en vue du développement durable**, le projet Un Monde Plus Juste s'inscrit dans le **Plan d'études romand** en formation générale, en sciences humaines et sociales et en langues.

La participation au projet est **gratuite** pour les écoles.

Pour qui ?

Le projet s'adresse à des **enfants âgés de 6-12 ans** en Suisse (dès la 3P), au Guatemala, au Burkina Faso et en Colombie.



Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage sont modulables aux besoins et aux intérêts des élèves, des enseignant.e.s et des directives des établissements scolaires.



- Faire des liens entre les droits de l'enfant et sa vie quotidienne



- Enquêter sur un problème en lien avec la mise en œuvre des droits de l'enfant et communiquer sur la question



- Participer à la conception, la promotion et la mise en œuvre d'un projet contribuant à la mise en œuvre des droits de l'enfant.



Déroulement

Chaque classe va aussi loin qu'elle le souhaite, en fonction de l'intérêt des élèves et des possibilités de l'enseignant.e.

1. Préparation

L'enseignant.e reçoit et étudie le **Kit Un Monde Plus Juste**, incluant un module pour l'enseignant et un dossier de l'élève.



2. Découverte des droits

En déroulant la première partie de la séquence pédagogique, les élèves découvrent leurs droits et réalisent une photo d'un droit qui leur tient à cœur. Les photos sont exposées sur le Globe Géant et sur le Globe Virtuel.



Pour ceux qui souhaitent aller plus loin...

3. Inauguration du Globe

Chaque 20 Novembre, journée anniversaire des droits de l'enfant, le Globe Géant et le Globe Virtuel sont inaugurés sur la Place des Nations à Genève, en présence des autorités locales et de représentants du Comité des droits de l'enfant. C'est l'occasion pour les élèves de socialiser leur travail, en dialogue avec des enfants d'autres écoles et d'autres pays, et avec des adultes intéressés par les questions les concernant.



4. Enquête sur les droits

En déroulant la deuxième partie de la séquence pédagogique, les classes intéressées réalisent une enquête sur un problème lié à la mise en œuvre d'un droit de leur choix et formulent un message destiné au grand public, à d'autres enfants ou à des décideurs. Ce message est publié sur le Globe Virtuel.



5. Promotion des droits

Pour les établissements intéressés, construction d'un projet visant la promotion et la mise en œuvre des droits de l'enfant sur la base des enquêtes menées par les enfants.



Un appui tout au long du projet

Le kit pédagogique Un Monde Plus Juste fournit aux enseignant.e.s tout le matériel nécessaire au déroulement du projet avec leurs élèves. Les spécialistes en droits de l'enfant d'Enfants du Monde sont à disposition pour appuyer l'enseignant.e tout au long du processus.

Pour en savoir plus : <http://www.edm.ch/umj/>

Contact et inscriptions : umj@edm.ch

